

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL **Du mercredi 4 mars 2020**

Date de convocation	25/02/2020
Date d'affichage	10/03/2020
Membres du Conseil en exercice	11
Présents	11
Votants	11

L'an deux mil vingt, le 4 mars à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Joël JOUAUX, le maire.

Etaient présents : BERTOT Philippe, CRIQUET Anne, DELAUNEY Geneviève, DUFOUR André, HUSSENET Fabrice, LEMAGNEN Jean-Edmond, LEMENANT Lucien, MALOCHET Xavier, MARRON Stéphane, SCHIEFER Jocelyne

Secrétaire de séance : LEMENANT Lucien

Monsieur le maire ouvre la séance en faisant un point sur le recensement. La commune compte 1033 résidents pour 448 points d'adresse

2020-02-01 : LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE FDGDON.

Monsieur le maire présente le renouvellement de la convention avec le FDGDON de la Manche afin de lutter contre les frelons asiatiques dans le département de la manche.

En effet, l'arrêté préfectoral du 10/11/2016 avait confié à la FDGDON de la Manche l'organisation du programme départemental de lutte collective. Le programme d'action de 2020 fait, à nouveau, l'objet d'un arrêté préfectoral de lutte collective en date du 28/01/2020.

La convention de lutte collective valide la participation de la commune Cette participation se fait à 2 niveaux :

Sur le volet animation, coordination, suivi et investissements, permettant l'organisation de la lutte et l'éligibilité des travaux sur la commune. Cette participation est répartie au nombre d'habitants par commune, et s'élève à un montant de 43 €. Il fera l'objet d'un premier avis de paiement.

Sur le volet de lutte par la destruction des nids, la participation sera fonction des travaux de destructions réalisés sur la commune au cours de la saison, en fonction des déclarations de nids réalisées sur la plateforme internet .

Elle fait l'objet d'une décision préalable de la commune qui précise également l'opérateur de destruction souhaité parmi les offres de la FDGDON. Cette participation fera l'objet d'un avis de paiement en fin d'année. Des acomptes pourront être sollicités en cours d'année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide, à l'unanimité, le renouvellement de l'adhésion à la convention de lutte collective contre les frelons asiatiques ainsi que le choix de renouvellement de l'opérateur de destruction qui s'est porté sur M. Jean-Michel BOLLUT de HELLEVILLE

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

2020-02-02 : VOTE DES SUBVENTIONS 2020.

Le maire présente à l'assemblée la liste des demandes de subventions d'associations locales ; sportives, culturelles et sociales.

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention pour l'année 2020 aux organismes suivants et en fixe son montant :

ASSOCIATIONS	COMMUNE	MONTANT
Club des Anciens	Teurthéville-Hague	300 €
Anciens Combattants	Teurthéville-Hague	300 €
Société de Chasse	Teurthéville-Hague	300 €
Club des Supporters	Teurthéville-Hague	300 €
APE- RPI	Teurthéville-Hague	300 €
Bouger à Teurthéville	Teurthéville-Hague	300 €
Coopérative scolaire R.P.I	Sideville / Teurthéville	750 €
Concours agricole Foire St Michel	Teurthéville-Hague	550 €
TELETHON		50 €
Maison Familiale Urville	Urville	50 €
A.A.M.M (aveugles et malvoyants)	Coutances	50 €
Croix rouge Cherbourg	Cherbourg	50 €
Association ASTRE	Cherbourg	50 €
Pédiatrie Cherbourg	Cherbourg	50 €
Association Cœur et Cancer Cherbourg	Cherbourg	50 €
ADEVA Cherbourg	Cherbourg	50 €
UNAFAM T-Hague	Teurthéville-Hague	50 €
ADMR les Pieux	Les Pieux	50 €
Les Restaurants du Cœur		50 €
Don du sang		50 €
France Alzheimer		50 €
AFARES	Surville	50 €
ACREA	Cherbourg	50 €
REVES	Délégation départementale Manche	50 €
Asso EPISODE (relais de la Bq Alimentaire)		50 €
Banque Alimentaire		50 €
Association femmes		50 €
TOTAL	29 associations	4050 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le vote des subventions 2020 et propose d'inscrire au budget un montant de **6000 €**, afin de prévoir une marge pour les demandes de subventions tardives.

BUREAU DE VOTE AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Monsieur le maire précise que le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h le 15 mars 2020

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

→ Permanences du bureau de vote du 15 mars 2020 :

Permanences du matin :

8h00 – 10h30 : J. JOUAUX, J-E. LEMAGNEN, X. MALOCHET
10h30 – 13h00 : L. LEMENANT, F. HUSSENET, A. DUFOUR

Permanences de l'après-midi :

13h00 – 15h30 : G. DELAUNEY, J. SCHIEFER, G. HAMEL
15h30 – 18h00 : S. MARRON, A. CRIQUET , P. BERTOT

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le maire informe l'assemblée de :

- ⇒ la date de la commission sécurité pour le permis de construire du salon de coiffure et d'esthétique : 11 mars 2020
- ⇒ l'enquête publique sur la demande d'enregistrement présentée par le GAEC du Marais pour l'exploitation d'un élevage laitier du 14 février au 21 avril 2020
- ⇒ bilan de la crèche :
 - 115 inscriptions,
 - 66 demandes en attente
 - pour septembre 2020 : 3 places chez les moyens et 8 chez les petits dont 1 pour Teurthéville-Hague
- ⇒ conseil d'école :
 - Bilan effectifs rentrée 2020-2021
 - 169 inscrits
 - 18 départs en CM2 et 1 radiation
 - 23 inscriptions et 6 en attente
 - Projets pédagogiques :
 - Défis mathématiques du 23 janvier 2020
 - Carnaval : date à confirmer
 - Achat d'un ordinateur pour la classe 2 pour un montant de 249 €
 - Mme JEANNE remplace la directrice Mme OUDIN pendant son congés maternité
 - Date du prochain conseil d'école le 16 juin
 - Module natation des GS/CP à Sideville aux 4 classes de Teurthéville
 - Spectacle le 30 mars en lien avec les projets de classes pour l'ensembles des élèves du RPI
 - Sorties scolaires :
 - CP/CE1 : maison Jacques Prévert
 - TPS/PS : île de Tatihou
 - CE2/CM1 et CM1/CM2 : déchetterie de Montebourg et centre d'enfouissement du Ham
 - CE1/CE2 : mare de Vauville et jardin botanique
- ⇒ Présentation du bilan comptable du budget de la commune et de la cantine
- ⇒ Mot du maire et remerciements aux membres du conseil municipal pour leur investissement pendant la durée du mandat qui s'achève.

COMMUNE DE TEURTHEVILLE-HAGUE

Mairie
1 Le bourg
50690 Teurthéville-Hague

Téléphone : 02 33 04 20 14
mairie.teurtheville-hague@wanadoo.fr

Signatures

JOUAUX Joël		DUFOUR André	
LEMENANT Lucien		LEMAGNEN Jean-Edmond	
MARRON Stéphane		CRICQUET Anne	
DELAUNEY Geneviève		SCHIEFER Jocelyne	
HUSSENET Fabrice		BERTOT Philippe	
MALOCHET Xavier			